

## **F.F.A.M. N° 21 - 1<sup>er</sup> Septembre 2002**

*Lettre d'Information destinée aux administrateurs responsables des associations des Amis des Moulins et aux Membres Individuels.*

F.F.A.M., 13 rue Villiot 75012 PARIS

Tél. : 01 43 47 43 47 - Fax : 02 41 43 98 21.

### **Le mot du Président,**

La réunion de bureau du 27 Juillet confirme la solidité d'une équipe dont les propositions et le travail soutenu de communication ont déjà su gagner la confiance des 45 associations adhérentes, ce qui, il y a peu, n'avait rien d'évident après la période sombre que nous avons connue.

L'examen de diverses mesures d'économies pour atteindre l'équilibre financier sur la base des ressources actuelles et l'élaboration de plusieurs projets substantiels laissent penser que la FFAM aura vraiment retrouvé en 2003 un souffle nouveau. Cette ambition commune, grâce à la diligence des responsables de dossiers, va d'ailleurs trouver assez vite une expression concrète, puisque dès octobre vous parviendront les premières fiches pratiques destinées à aider vos adhérents, et avant la fin de l'année, un plan de formation à la restauration et à la conduite des moulins, ainsi que le projet de Forum 2003, dont nous proposons de faire un grand rendez-vous du monde des moulins (voir Nouvelles de la FFAM).

Tout cela ne connaîtra un développement réellement satisfaisant que si les associations se montrent suffisamment réactives. Il est indispensable, en effet, que chaque association manifeste de façon constructive ses réactions, ses suggestions, s'engage à participer à la vie de Moulins de France, ne serait-ce qu'en abonnant ou en faisant s'abonner l'ensemble de ses adhérents et en faisant part des nouvelles marquantes de sa région.

C'est avec votre participation active que le travail des dirigeants de notre fédération contribuera efficacement à un élan général en faveur des Moulins.

Daniel MICHENAUD

### **1) Nouvelles de la Fédération.**

#### **La réunion du Bureau du 27 Juillet.**

Il s'est réuni le 27 Juillet 2002, à Voulème, dans la Vienne. Six membres étaient présents ; M. CHASTEL, A. COUTARD, et G. GUYON étaient excusés.

Excellent accueil de notre ami Jean-Claude LAINÉ et de son épouse. Merci à eux pour ce bon moment, la réunion du bureau, au frais dans le moulin, la visite du moulin des Frères Bernard et les buffets et repas copieux et délicieux.

Le Président a redéfini avec beaucoup de précision les conditions de notre travail.

A la Fédération, nous devons miser essentiellement sur le capital humain. Il est limité ; il faut savoir le conserver, donc le ménager. Une quinzaine de personnes pour traiter les problèmes d'une fédération à l'échelon national, c'est peu. Plusieurs ont travaillé d'arrache-pied au maintien et à la remise en route qui n'est d'ailleurs pas terminée. Ce n'est pas possible d'envisager cela sur des années, ni même sur beaucoup de mois, sans qu'on ait une idée claire sur la justification et la hiérarchisation de nos actions. *"Il faut nous désencombrer pour ne pas suffoquer"*

Il faut tenir compte qu'on redémarre cette fédération, avec une nouvelle équipe ; en termes humains il faut que chacun trouve ses marques, une Fédération soudée, oui, mais avec des humains qui ont leurs qualités,

leur tempérament, leurs travers : Il faut prendre du recul.

A. BOUCHARD a fait le point de son travail. Les comptes 2000 seront bouclés en septembre. Les redressements ont exigé un gros travail. Les comptes 2001 seront entrepris dès que possible. Ils seront plus simples. Le bureau s'opposera à la proposition de Me LEGRAND d'en confier la tenue par DBF, dont le devis est exorbitant.

La trésorière propose quelques solutions pratiques pour une tenue plus rationnelle de la comptabilité.

Plusieurs mesures sont étudiées pour faire des économies : rétrocession d'un des appartements de la rue Villiot et regroupement de tous nos avoirs dans l'autre ; engagement différé d'une secrétaire jusqu'en 2003 ; engagement d'un recours pour récupérer une partie des sommes prélevées par Me LEGRAND ; engagement d'une action pour élucider la disparition des coffrets RIVALS.

Augmentation modérée de l'abonnement à "Moulins de France".

**Toutes ces mesures seront soumises au Conseil du 5 Octobre 2002.**

Le dossier des deux nouvelles associations ont été examinés, Association des Amis des Moulins du Var et Association du moulin à vent de Valiergues et des Moulins à eau de la Haute Corrèze. La décision d'agrément provisoire a été prise en attendant l'agrément définitif par le Conseil d'Administration.

Le Bureau a examiné les projets de **statuts et le règlement intérieur** de la FFAM. Les points essentiels sont :

le nombre de voix des associations,

la composition et le fonctionnement du Conseil d'Administration, 15 membres ou plus, cooptation d'administrateurs stagiaires, délégués dans les régions n'ayant pas d'associations.

le renouvellement du Conseil tous les ans ou tous les deux ans, par tiers ou par moitié, pouvoirs ou non pour les décisions du Conseil.

Statut et représentation des membres individuels

Reconnaissance d'utilité publique.

Le secrétaire a présenté un projet de **brochure sur la FFAM**, pour remplacer la lettre d'Information n° 31, qui n'est plus à jour et pratiquement épuisée. Elle sera destinée aux associations et aux personnes qui demandent des renseignements. Un **nouveau dépliant** a été mis à l'étude.

Le bureau a étudié ensuite les projets de **fiches pratiques** en préparation, sur la recherche des subventions, la roue hydraulique et l'utilisation de l'énergie hydraulique.

Il a pris connaissance du projet de **Forum des Moulins**, proposé par l'Association "Moulin Vivant !" en Octobre 2003 et il a décidé que la FFAM y participerait activement.

Ce fut une réunion courte mais très productive. A noter aussi une vive discussion sur la recherche des adhérents dans les associations et le placement de "Moulins de France".

## **2) NOUVELLES DES MOULINS**

### **Le Moulin Gaumier à CUGAND (Vendée)**

Beaucoup de moulins restaurés sont, si l'on peut dire, de "banals" moulins à farine. Les moulins, dits "industriels" ont disparu avant les autres, c'est pourquoi il est plus difficile de retrouver actuellement, en France et même en Europe, des moulins à foulons, par exemple. Le Conseil Général de la Vendée vient d'en restaurer un, le Moulin GAUMIER, à Cugand, sur la Sèvre Nantaise. Cette rivière est connue, de longue date, pour son industrie textile. Ces foulons ont fonctionné jusqu'en 1955. Le dernier foulonnier est encore vivant. Il a pu donner de précieux conseils pour la restauration et le fonctionnement du moulin. Dans un bâtiment entièrement restauré, les restes d'un vieux foulon ont été sauvegardés et un foulon neuf avec sa roue à palettes a été reconstruit et installé. Dans un bâtiment annexe, sont exposés les ustensiles qui permettaient de laver la laine, de la teindre et la presse pour le "catissage" du drap (lustrage). Des bornes parlantes expliquent l'histoire du site, l'architecture industrielle de la Sèvre Nantaise et toutes les opérations aboutissant à la production du drap prêt pour la vente.

L'opération de réhabilitation a été conduite par le Service de Création Muséographique du Conseil Général de Vendée. Le travail a été réalisé par la SARL MAUVIEUX BEUNAICHE, 24 route d'Évron, 53270

Sainte-Suzanne.

L'inauguration a eu lieu à la Pentecôte et depuis il est ouvert au public tous les jours de 10h à 12 h et de 15 à 19h. La visite est gratuite.

### **Le Moulin du Prat, à La Vicomté-sur-Rance (Côtes-d'Armor).**

Autre type de moulin peu courant, le moulin à marée. La Rance, célèbre par le gros moulin qu'est l'usine marée motrice, a porté une vingtaine de moulins à marée, entre Dinan et Saint Malo, sur les deux rives. La Commune de La Vicomté vient de réhabiliter et d'ouvrir au public le Moulin du Prat. Le bâtiment du moulin et de la maison du meunier, la digue, les vannes ont été refaits. La salle des meules comprend la paire de meules d'origine, une meule de ferme, et différentes meules à bras, dont la meule à sarrasin des paysans bretons, qu' A. GAUCHERON a si bien fait connaître. Le travail n'est pas encore terminé : Il reste à mettre en place la roue et le mécanisme, ce qui ne saurait tarder. Rappelons qu' à notre connaissance, il existe cinq moulins à marée restaurés ou en cours de restauration : le moulin de Traou-Meur, dans les Côtes-d'Armor, qui n'est pas ouvert à la visite, le moulin du Birlot, sur l'île de Bréhat, dans les Côtes -d'Armor, le moulin à marée de l'île d'Ars, dans le Morbihan, le moulin des Loges, à Saint Just-Luzac, en Charente Maritime, et le Moulin du Prat décrit ci-dessus, tous ouverts à la visite.

### **Le Moulin de Melamare (Seine-Maritime).**

Qui, en Normandie, ne connaît pas Robert PATEY et son curieux moulin produisant de l'électricité avec des ailes à pales. Il avait laissé bouche bée les visiteurs du Congrès de la FFAM. Robert PATEY nous annonce que le moulin est maintenant équipé ... d'ailes Berton. L'esprit inventif du propriétaire a amélioré le système, en automatisant le fonctionnement des ailes.

Robert PATEY est aussi notre informateur sur l'activité molinologique... de Haute-Saône, par l'intermédiaire de sa sœur ; celle-ci lui envoie les articles qui paraissent dans la presse locale sur les moulins.

### **Le Moulin de Paillas, à Ramatuelle (Var).**

Engagée par la Commune en l'an 2000, la rénovation du moulin est dans sa phase terminale. Le moulin a retrouvé ses ailes à toiles, son mécanisme en bois et sa paire de meules qui sera apte à moudre comme à la fin du XIXe siècle, période où le moulin s'est arrêté. Les travaux ont été financés par le commune, le Conseil Général, le Conseil Régional et la société VIVENDI à travers la Fondation du Patrimoine. Le moulin sera inauguré le 21 septembre pour les Journées du Patrimoine.

### **D'après "l'Écho des Moulins", du Finistère, trois projets de restauration.**

\* Le Moulin à marée de Pen-ar-Veur, à Loctudy sur le Suler, fait l'objet d'un projet de reconstruction ; Une association qui vient de se créer pour le mener à bien.

\* Au Moulin Tanné, en Plougin, sur le Garo, le nouveau propriétaire envisage de remettre la roue.

\* Le moulin de Pont ar Queneut a une nouvelle roue.

Félicitations aux "meuniers" du Finistère !

## **3) Du côté des livres.**

### **Les martinets de l'Arcange, Pierre ANTOINE**

388 pages. Éditions : MAÉ ERTI Éditions. En librairie. Au 19<sup>e</sup> siècle, le département du Doubs possédait des fermes-ateliers, des fabriques de faux et d'outils taillants. Parmi celle-ci, la taillanderie de Nans-sous-Sainte-Anne était renommée. Elles cessa son activité en 1969. Réhabilitée, classée monument historique, la ferme-atelier est devenu un musée de la taillanderie. Ce livre est l'histoire romancée de la Taillanderie de Nans-sous-Saint Anne. Rappelons l'ouvrage de base sur la taillanderie : « L'industrie en sabots » de Claude-Isabelle BRELOT et Jean-Luc MAYAUD. Editions GARNIER Frères (1982) auquel le livre de Pierre ANTOINE fait largement appel.

### **Liste générale des Moulins de France**

1905 - 14<sup>e</sup> Édition - Librairie de la Bourse de Commerce 33, rue Jean-Jacques Rousseau - Paris 5<sup>ème</sup>.

Cet ouvrage comprend la liste des moulins par département et par arrondissement. Il nous a été signalé par A. GAUCHERON, Président d'Honneur de la FFAM.